

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 mars 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 157 membres.

• **Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Mourad KAHOU - Evelyn KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 014-1985/10/CC

■ Attribution d'une subvention à l'association IMED - Approbation d'une convention.

DDEAIG 10/4505/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Marseille Provence Métropole depuis sa création a affirmé qu'il était nécessaire de soutenir toutes opérations favorisant le développement à l'exportation et ceci d'autant plus que le tissu économique du territoire de la Communauté Urbaine est composé majoritairement de Petites et Moyennes Entreprises qui rencontrent plus de difficultés que les grands groupes pour établir des relations commerciales durables. Le programme de développement économique 2008-2014 de MPM réaffirme cette orientation, et en cette période de crise, le développement des entreprises vers les marchés extérieurs est un gage de pérennité et d'ouverture aux réalités de la mondialisation.

Marseille Provence Métropole a souhaité s'engager dans une action de soutien aux opérations de promotion et de vulgarisation de l'exportation en direction des PME en soutenant les structures compétentes dont l'association IMED fait partie. L'IMED propose aux entreprises l'appui de 6 bureaux permanents implantés en Tunisie, Algérie, Maroc, Turquie, Emirats Arabes Unis, Egypte (Libye à partir de la Tunisie, Arabie Saoudite à partir des Emirats Arabes).

L'IMED est une association créée en 1988 dont l'objectif est d'aider les entreprises à promouvoir leur développement international, par un ensemble d'actions très concrètes : organisation de missions, accueil de délégations, assistance à l'export... par l'organisation et la mise à disposition de jeunes ayant choisi le Volontariat International en Entreprise (ayant remplacé depuis octobre 2000 la Coopération au Service National à l'Etranger - CSNE).

Cette opération concourt ainsi à la formation des futurs cadres de l'entreprise. L'action de l'IMED contribue ainsi à faire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole un trait d'union entre la France et les pays méditerranéens.

En 2009, l'IMED a réalisé 23 missions dont 7 sur le territoire de Marseille Provence Métropole.

Pour 2010, l'IMED va ouvrir un bureau en Syrie permettant de couvrir la Jordanie et le Liban, va développer une action commerciale forte en direction des PME régionales (avec l'appui de la Région Paca dans le cadre des Prides), renforcer ses partenariats avec les organismes financiers.

Le budget prévisionnel de l'IMED, pour 2010, s'élève à 416.500 euros, en augmentation de 8,04 % par rapport à 2009 (385.500 euros).

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

- 231.200 euros : Salaires et charges
- 79.000 euros : Loyers et charges
- 47.400 euros : Services extérieurs
- 30.300 euros : Frais de missions
- 28.600 euros : Achats

L'augmentation des dépenses provient majoritairement de l'augmentation de la masse salariale suite à l'embauche d'un commercial (2 permanents sur Marseille et 6 postes de VIE) prospectant les entreprises dans le cadre du contrat Prides avec la Région Paca. Les autres postes diminuent légèrement. La part de la masse salariale s'élève à 55,51 % du montant des dépenses (47 % en 2009).

Les recettes sollicitées sont constituées par :

216.500 euros : Entreprises
150.000 euros : Région Paca
38.000 euros : Département 13
12.000 euros : MPM

C'est la subvention de la Région Paca qui passe de 70.000 euros en 2009 à 150.000 euros cette année. La Région a décidé d'augmenter sa participation en prenant en charge 40 % du coût des opérations menées pour des entreprises du territoire régional dans le cadre du Prides. Cette prise en charge diminue d'autant le financement des entreprises bénéficiaires. De ce fait, les recettes apportées par les entreprises s'élèvent à 216.500 euros, en diminution de 50.000 euros, leur participation représente 51,98 % du montant des recettes, contre 69 % en 2009.

Il est proposé au Conseil de Communauté de participer, au titre de l'année 2010, pour l'activité de vulgarisation de l'exportation auprès des PME du territoire communautaire, en apportant à l'association IMED, une subvention de fonctionnement d'un montant de 12.000 euros (maintien de la participation par rapport à 2009) dont les modalités de versement sont définies dans une convention de partenariat ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir le développement à l'exportation des petites et moyennes entreprises du territoire de Marseille Provence Métropole, notamment dans cette période de crise économique.
- La cohérence de cette opération avec la stratégie de développement économique de MPM, votée le 17 décembre 2007, par le Conseil de Communauté.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 12.000 euros, à l'association IMED.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association IMED.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Chapitre 65 - article 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI